



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent quatrième session

Rome, 25 – 29 octobre 2010

Rapport de situation sur la suite donnée aux recommandations précédentes du Comité du Programme

I. Planification du programme et établissement des priorités

CL 139/4 Rapport de la cent troisième session du Comité du programme (Rome, 12 - 16 avril 2010)	Action
Établissement d'un rang de priorité pour les activités techniques de l'Organisation	
9. Le Comité <u>a recommandé</u> que le Président indépendant du Conseil, avec l'appui du Secrétariat, prenne des mesures pour que les conférences régionales soient à même de formuler des recommandations claires au Conseil sur les domaines prioritaires des régions, par le truchement du Comité du programme et du Comité financier.	En cours d'exécution en 2010, documents LARC/10/9; ARC/10/5; ERC/10/5
10. Le Comité <u>a recommandé</u> que le Président indépendant du Conseil convoque une réunion avec les présidents des comités techniques, le Comité du Programme et le Comité financier en vue de trouver un accord sur l'approche à adopter pour la conduite des débats sur les priorités au sein des comités techniques.	En cours d'exécution en 2010 – la réunion a eu lieu le 2 juin 2010
10. Le Comité <u>a demandé</u> au Secrétariat de préparer pour les comités techniques la documentation d'appui sur les priorités, à partir des cadres de résultats approuvés dans le PMT/PTB, et en tenant compte des questions nouvelles, des enseignements tirés de la planification opérationnelle initiale, des grandes évaluations et de toute proposition de recentrage des priorités, au sein des objectifs stratégiques pertinents, qui en découlerait.	En cours d'exécution en 2010, document COAG 2010/2
12. Le Comité <u>a demandé</u> au Secrétariat de rédiger un document de synthèse à partir des résultats des conférences régionales et des comités techniques en ce qui concerne les priorités, en y indiquant clairement les domaines pour lesquels des recentrages auront été recommandés, afin de faciliter le débat lors de la session d'octobre.	Documents PC 104/2; PC 104/2 Sup.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

14. Le Comité <u>a demandé</u> qu'une session supplémentaire soit convoquée au début de 2011 afin d'examiner les rapports de la Conférence régionale pour le Proche-Orient et du Comité des pêches relatifs aux priorités, et pour faire face à la lourde charge de travail prévue pendant ce cycle de planification biennale écourté.	Cent cinquième session du Comité du Programme, prévue (8 - 9 février 2011)
14. Le Comité <u>a recommandé</u> que les dates des prochaines sessions des comités techniques et des conférences régionales soient fixées dans le cadre du nouveau cycle de contributions des organes directeurs au PMT-PTB approuvé par la Conférence.	Approuvé par le Conseil CL 139/REP, paragraphe 23

II. Suivi de la mise en oeuvre du programme axé sur les résultats

CL 139/5 Rapport de la Réunion conjointe de la cent troisième session du Comité du programme et de la cent trente-deuxième session du Comité financier (14 avril 2010)	Action
Système de planification des activités, de suivi et d'établissement de rapports axé sur les résultats 12. Les comités: a) <u>ont prié</u> le Secrétariat de faire en sorte que la planification et le suivi axés sur les résultats, ainsi que le processus d'établissement des priorités, soient coordonnés et synergiques; b) <u>ont prié</u> le Secrétariat de faire des propositions de tableau récapitulatif de l'état d'avancement de la mise en œuvre du système au terme de la première année de l'exercice biennal, ce qui leur permettra de recommander tout ajustement nécessaire du Programme de travail; c) attendaient avec intérêt de recevoir une proposition à cet égard, ainsi qu'une autre sur la présentation et le contenu du nouveau rapport sur l'exécution du programme biennal, pour examen à leurs sessions d'octobre 2010;	Document JM 2010.2/2
d) <u>ont recommandé</u> que les futures sessions des comités techniques et que les conférences régionales à venir soient programmées dans le cadre du nouveau cycle des apports des organes directeurs au PMT/PTB, approuvé par la Conférence.	Approuvé par le Conseil CL 139/REP, paragraphe 23
CL 135/3 Rapport de la Réunion conjointe de la centième session du Comité du Programme et de la cent vingt-troisième session du Comité financier (Rome, 8 octobre 2008)	Action
Rapport sur l'exécution du programme 2006-07 9. En ce qui concerne l'avenir, les Comités ont noté qu'en vertu de la nouvelle approche fondée sur les résultats qui serait adoptée à partir de 2010-11, la Direction devrait concevoir et appliquer un nouveau système de suivi et d'établissement de rapports axé sur l'obtention de résultats par rapport à des objectifs et des indicateurs. Afin de pouvoir donner des avis sur les besoins des organes directeurs en matière de suivi et de contrôle dans ce nouveau contexte, les Comités ont demandé à la direction de leur soumettre à une prochaine réunion conjointe une proposition de présentation fondée sur les résultats pour le prochain Rapport sur l'exécution du Programme. Cette proposition devrait inclure des options en vue du maintien de certains éléments d'information présentés dans l'actuelle section relative au contrôle des ressources de la FAO.	Document JM 2010.2/2

III. Évaluation

CL 139/4 Rapport de la cent troisième session du Comité du Programme (Rome, 12 - 16 avril 2010)	Action
Charte pour le Bureau de l'évaluation de la FAO 17. Le Comité <u>a demandé</u> au Bureau de l'évaluation d'incorporer, dans ses directives relatives à la préparation de rapports de suivi de l'évaluation, les incidences de la mise en oeuvre des recommandations issues des évaluations sur les programmes et les politiques. Plan de travail indicatif à évolution continue relatif à l'évaluation des stratégies et du programme 2010-2012 19. À partir de la liste de priorités, le Comité <u>a décidé</u> que les évaluations suivantes devraient être entamées en 2010 ou début 2011: a. Aspects du travail de la FAO touchant à l'équilibre hommes-femmes; b. Activités de la FAO en matière de nutrition; c. Régimes fonciers et accès à la terre. 20. En vue d'une exécution commençant en 2011, le Comité <u>a accordé la priorité maximale</u> aux évaluations suivantes: a. Assistance aux politiques au niveau des pays; b. Renforcement des capacités à l'appui de la mise en oeuvre du Code de conduite pour une pêche responsable; c. Gestion durable des forêts et des arbres, y compris les activités relatives à la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD). 21. Le Comité <u>a donné la priorité</u> à une évaluation des bureaux régionaux et sous-régionaux couvrant l'Afrique en 2012. Il <u>a demandé</u> qu'un autre plan à évolution continue lui soit présenté, pour examen en 2011, date à laquelle il fera le point sur le travail accompli et formulera des avis sur les évaluations prioritaires pour 2012 et les années suivantes. 22. Le Comité <u>a approuvé</u> le principe selon lequel les futures évaluations sur les pays devraient porter aussi sur de grands pays en développement rapide, des pays ayant des programmes d'intervention d'urgence et de redressement de grande ampleur et des pays à revenu moyen. S'agissant de choisir les pays devant faire l'objet d'une évaluation, il faudrait veiller attentivement à respecter un équilibre régional. 23. Le Comité <u>a souligné</u> que la décision prise en juin 2007 par le Conseil¹ concernant le financement des évaluations devrait être respectée par les bailleurs de fonds et portée à leur attention si nécessaire par le Secrétariat de la FAO. Le Comité <u>a demandé</u> que la FAO lui fasse rapport sur la suite donnée à la décision du Conseil, en 2011.	Achevé en 2010 En cours d'exécution en 2010 Prévu pour 2011 Prévu pour 2012 Session du Comité du Programme en octobre 2011 En cours d'exécution en 2010; démarrage des évaluations dans les pays à revenu moyen en 2011-2012 Session du Comité du Programme en octobre 2011

¹ CL 132/REP, paragraphe 76

CL 135/5 Rapport de la centième session du Comité du Programme (Rome, 6 - 10 octobre 2008)	Action
Plan de travail pour les Évaluations 2009-2010 23. Le Comité a approuvé la poursuite des évaluations du travail de la FAO au niveau des pays et a souhaité recevoir un rapport de synthèse en 2010 sur les évaluations de pays effectuées depuis le rapport présenté à sa quatre-vingt-dix-neuvième session. 24. Le Comité a pris note des évaluations prévues des activités de secours et de relèvement de la FAO et a demandé à recevoir des résumés de ces évaluations et des réponses de la direction pour examen.	Document PC 104/7 En cours d'exécution; évaluation sur l'Initiative HPAI II, document PC 104/6
CL 139/4 Rapport de la cent troisième session du Comité du programme (Rome, 12 - 16 avril 2010)	Action
Évaluation thématique conjointe de l'appui de la FAO et du PAM aux systèmes d'information relatifs à la sécurité alimentaire 31. Le Comité a <u>approuvé</u> le principe de travail en commun permanent entre la FAO et le PAM sur l'information en matière de sécurité alimentaire. Il a apprécié le fait que la Direction soit convenue de mettre au point une stratégie institutionnelle pour l'établissement de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, ainsi qu'une stratégie conjointe avec le PAM. Le Comité a souligné combien il était important d'avoir des systèmes appropriés d'évaluation de la sécurité alimentaire, non seulement dans les situations d'urgence mais aussi dans le contexte du développement.	En cours d'exécution en 2010. Parachèvement de la Stratégie conjointe prévue pour fin 2010
Rôle et activités de la FAO liés à l'eau 35. Le Comité a <u>suggéré</u> : 1) une couverture équilibrée des régions; et 2) un établissement plus clair des priorités parmi les recommandations lors des prochaines évaluations. 36. Le Comité a <u>approuvé</u> l'établissement d'une Plateforme de la FAO sur l'eau, mécanisme interne de coordination qui devrait permettre de mieux traiter les problèmes liés à l'eau suivant tous les objectifs stratégiques et la structure organisationnelle. Le Comité a déclaré que la Plateforme sur l'eau pouvait être créée immédiatement car l'approbation des organes directeurs ne serait pas nécessaire, s'agissant d'un mécanisme de coordination interne. 38. Le Comité a <u>estimé</u> que l'Évaluation devrait être portée à l'attention des conférences régionales et des comités techniques, à leurs prochaines réunions, de manière à ce que la question de l'eau soit examinée par ces organes dans le cadre de leur rôle en matière d'établissement de priorités pour la FAO. .	En cours d'exécution en 2010 En cours d'exécution en 2010 En cours d'exécution en 2010
Évaluation des capacités opérationnelles de la FAO (situations d'urgence) 24. Le Comité a <u>demandé</u> que la présentation des rapports d'évaluation qui lui a été communiquée soit davantage normalisée. 27. Le Comité a <u>invité</u> instamment le Secrétariat à mettre au point des systèmes durables pour soutenir les opérations d'urgence et leur garantir un appui technique efficace. Ces systèmes devraient prendre en compte le rôle amélioré accordé aux bureaux régionaux et sous-régionaux s'agissant de fournir un appui technique au programme de terrain et de faire appel davantage à des experts régionaux et nationaux, y compris, s'il y a lieu, par la Coopération Sud-Sud. . 29. Le Comité a <u>souligné</u> la nécessité d'assurer une attention et une prise en compte constantes des questions de parité dans chaque évaluation.	Fait partie des nouvelles directives en cours de préparation Des mécanismes visant à garantir un appui technique efficace aux opérations d'urgence sont en cours d'élaboration et d'expérimentation dans le cadre de l'Objectif stratégique I Les questions de parité hommes-femmes sont systématiquement incluses dans le mandat de chaque évaluation.

CL 139/5 Rapport de la Réunion conjointe de la cent troisième session du Comité du programme et de la cent trente-deuxième session du Comité financier (14 avril 2010)	Action
Évaluation des capacités opérationnelles de la FAO (situations d'urgence) 21. Les Comités: a) <u>ont demandé</u> au Secrétariat de présenter des options en ce qui concerne le perfectionnement du Fonds spécial pour les activités d'urgence et de réhabilitation et des options pour un financement prévisible des ressources humaines correspondantes; b) reconnaissant qu'une harmonisation plus poussée entre les donateurs pourrait améliorer l'efficacité opérationnelle, les Comités ont <u>encouragé</u> le Secrétariat à continuer de rechercher les synergies et d'établir des partenariats entre la FAO et d'autres organismes dans les situations d'urgence, y compris en ce qui concerne l'harmonisation des procédures et des services communs; c) <u>ont demandé</u> au Secrétariat de veiller à ce que les questions d'égalité entre les sexes soient prises en compte dans toutes les évaluations et ils ont constaté avec satisfaction que des directives avaient été élaborées et que des mesures étaient appliquées pour assurer l'intégration des considérations de parité hommes-femmes et d'égalité des chances dans les activités de secours d'urgence et de relèvement.	Document préparé pour la cent trente-quatrième session du Comité financier en octobre 2010 En cours d'exécution en 2010 – forte collaboration dans les situations d'urgence avec le PAM et le FIDA En cours d'exécution en 2010

IV. Mise en oeuvre du PAI dans le cadre du PTB

CL 139/4 Rapport de la cent troisième session du Comité du programme (Rome, 12 - 16 avril 2010)	Action
Analyse préliminaire des organes statutaires en vue de leur permettre d'exercer une plus grande autorité financière et administrative tout en restant dans le cadre de la FAO 52. Le Comité <u>a demandé</u> au Secrétariat de lui présenter à sa prochaine session une liste complète des organes statutaires visés par l'examen et un document de travail illustrant les principaux enjeux, les incidences et les orientations demandées au Comité du Programme à ce sujet.	Document PC 104/9
Accès au PCT sous la forme de dons – Résultats des consultations avec certains pays 50. Le Comité <u>a décidé</u> que le critère conditionnant l'aide au titre du PCT devait faire l'objet d'une réflexion plus approfondie sur le principe et en termes de crédibilité. 51. Le Comité <u>a demandé</u> au Secrétariat de lui communiquer un document pour la poursuite de l'examen de cette question à sa prochaine session.	Document PC 104/8

CL 139/5 Rapport de la Réunion conjointe de la cent troisième session du Comité du programme et de la cent trente-deuxième session du Comité financier (14 avril 2010)	Action
Progrès accomplis dans l'exécution du Programme de Coopération technique 8. Les Comités <u>ont décidé</u>: - de continuer à suivre la progression de la mise en œuvre du PCT, en s'attachant particulièrement à la décentralisation de la gestion du Programme; - de demander au Secrétariat d'inclure dans les futurs rapports des informations sur la répartition par région et par Objectif stratégique des ressources allouées au PCT; - de demander au Secrétariat de redoubler d'efforts pour réduire le délai qui s'écoule entre le dépôt de demandes d'assistance du PCT, l'approbation des projets et le débours de fonds afin d'assurer une mise à disposition efficace et une utilisation intégrale des ressources approuvées.	Document JM 2010.2/3
État d'avancement de la mise en oeuvre de la stratégie de mobilisation et de gestion des ressources 16. Les Comités: <u>ont encouragé</u> l'élaboration d'une stratégie de communication pour la mobilisation de ressources, qui mette à profit des activités de sensibilisation pour donner plus d'importance à l'Organisation aux yeux du public; - attendaient avec intérêt de recevoir à leur prochaine session une proposition quant à la forme que pourrait prendre la réunion informelle qu'il est prévu de tenir au premier trimestre de 2011; les membres, partenaires et autres sources potentielles de contributions volontaires intéressés pourraient y échanger des informations sur les besoins en matière de ressources extrabudgétaires octroyées sur une base volontaire. Dans ce contexte, les Comités ont demandé que soient définis clairement les partenaires; <u>ont également demandé</u> que le Secrétariat leur communique, à la prochaine réunion, des informations sur: - les sources de contribution volontaires; - les modalités de financement volontaires; - les efforts visant à élaborer de bonnes pratiques, notamment l'harmonisation et l'alignement; - les modalités selon lesquelles la FAO pourrait prendre part à l'initiative en cours en faveur de donations multilatérales effectuées sur de bonnes bases; - attendaient avec intérêt d'examiner à une future session les politiques et lignes directrices pour des partenariats avec le secteur privé.	Document JM 2010.2/4 En cours d'exécution en 2010 et 2011

V. Méthodes de travail améliorées et efficacité du Programme de travail

CL 139/5 Rapport de la Réunion conjointe de la cent troisième session du Comité du programme et de la cent trente-deuxième session du Comité financier (14 avril 2010)	Action
Point 6: Autres questions 22. Les Comités ont examiné le rôle et les méthodes de travail de la Réunion conjointe, y compris la collaboration entre les présidents des Comités et le Président indépendant du Conseil pour le traitement des questions d'intérêt commun, telles que la définition des priorités. Les Comités sont convenus que les présidents se consulteraient et feraient rapport sur leur collaboration à la prochaine Réunion conjointe.	Session de la Réunion conjointe en octobre 2011